



TRAVAIL EN COURS...

COMPTE-RENDU DE LA SEMAINE DE TRAVAIL SUR

LE SYNDICAT DE LA MONTAGNE LIMOUSINE

Du 21 au 25 janvier dernier, plus de 20 personnes, habitantes du Plateau de Millevaches, se sont réunies pour réfléchir à la création de ce qu'elles ont convenu d'appeler le « Syndicat de la Montagne limousine ».

Un travail encore en devenir et qui est loin d'être abouti. Ne serait-ce que parce que ce syndicat n'est pas imaginé comme quelque chose de figé et de définitif, mais plutôt comme un outil en mouvement permanent.

Le compte-rendu proposé ici constitue la première étape de ce mouvement.

ALORS, CE SYNDICAT, IL EXISTE ?

OUI si l'on pense qu'il ne fait que refléter l'ensemble des initiatives qui existent déjà sur le territoire, qui aspirent à mieux travailler ensemble et constituent une nébuleuse protéiforme et ouverte,

OUI si l'on estime que la dynamique de réflexion lancée autour de cet objet est déjà une façon de l'incarner et de le faire exister,

OUI si l'on pense que les groupes de travail qui avancent sur certains sujets constituent les premiers pas de cette démarche de coopération.

NON si l'on attendait une structure juridique spécifique, un lieu et des bureaux, une organisation formelle déjà établie,

NON si l'on voulait le voir s'afficher en tant que tel dès maintenant, signer des textes ou publier des avis.



Ce que pourrait faire le Syndicat ? En répondant à cette question, nous avons peu à peu cerné ses contours. De l'ensemble des exemples très concrets ou des objectifs très larges qui ont été évoqués, nous avons abouti à la représentation ci-dessous. Là encore, rien de figé et de définitif. On cadre surtout les objets et les moyens sans rien s'interdire de nouveau et sans chercher à ce que tout ce que pourrait faire le Syndicat soit déjà décidé ou prévu d'avance.

TRAVAIL EN COURS...

- 7€ rase gratis
(Jovial coiffure)

SYNDICAT DE LA MONTAGNE LIMOUSINE

DES OBJETS

DES MOYENS

COORDINATION	STRATÉGIES POSITIONS	MOBILISATIONS CAMPAGNES	ANALYSES OUTILS	COUTUMES	VASTE MONDE	COMMUNIQUER	MATÉRIEL	FINANCES
<ul style="list-style-type: none"> Relier les initiatives Communiquer sur des projets communs Impulser ou appuyer des initiatives communes 	<ul style="list-style-type: none"> Construire et diffuser des positions communes Définir les enjeux Élaborer des lignes stratégiques 	<ul style="list-style-type: none"> Défense du territoire et de ses habitants « Commission réaction » Intervenir dans les luttes Multiplier les formes d'agir 	<ul style="list-style-type: none"> Mener des enquêtes suivi d'expérimentation Fabriquer des outils Diffuser des expériences (formation) 	<ul style="list-style-type: none"> Fêtes Chantiers, Tekio* Semaine du syndicat Jumelages <p>* Au Mexique, chantiers tournants entre plusieurs structures</p>	<ul style="list-style-type: none"> Alliances, solidarités avec d'autres territoires Voyages Inviter, accueillir Souci du monde 	<ul style="list-style-type: none"> Journal gratuit Portail internet Réseaux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> Parc de matériel Annuaire des ressources Savoirs techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser des financements Répartition des ressources Mutualiser des trésoreries

Quelques idées en vrac à partir desquelles a été construit le tableau ci-dessus :

C9 Être un canal de diffusion
 ↳ pour être lié à d'autres
 ↳ pour s'informer
 ↳ pour ramener de l'usage

C3 le syndicat porte une parole politique
 ↳ Communiqués
 ↳ Tribunes
 ↳ Appel à manifestation...

E35 Un lieu / espace dans lequel on peut avoir de l'aide (ex: permanence juridique) mais aussi un espace dans lequel on peut le former. (ex: formations / ateliers / conférences / transmission de savoirs...) *Écoute à la Tou...*
 ↳ Lieu d'échanges avec structures

A3 Il fédère + met en lien, impulse des choses à partir de l'existant.
 d'où = il enquête, écoute, co-construit des positions...

A8 Mutualiser des compétences à l'échelle de la montagne limousine

A4 PERMETTRE ET COORDONNER DES ECHANGES ET CIRCULATIONS ENTRE DES STRUCTURES EXISTANTES

E1 Instituer la puissance commune
 ↳ Relier les initiatives pour accroître leur signification et leur efficacité
 ↳ Créer des initiatives ou soutenir leur échelle d'action à côté de l'état

XA Il gère une forme non-caritative de banque alimentaire à destination des événements collectifs mais aussi des particuliers avec des besoins - Sans condition -

F1 ORGANISER L'APPARITION DE COUTUMES ; FÊTES, TEKIO, CIRCULATIONS ...

G2 Il voyage!
 Il reçoit.
 Il ne néglige pas le monde que le laisse pas à d'autres

E5 Repérer et diffuser des expériences, trucs et astuces...
 ex. bien vacants, contenu livry de démarches individuelles aux autres municipaux...

E4 MENER DES ENQUÊTES POUR AFFINER LA COMPRÉHENSION DU TERRITOIRE + DIFFUSION

C6 Multiplier les modes d'agir pour surprendre, avoir de l'impact, mixer juste, tenir de la durée, résister, devenir nombreux qd nécessaire.
 En somme, être souple et résilient...

D2 Le syndicat est une tête de pont pour mobiliser des financements pour les actions du territoire (= de ses membres)

Et ce que le Syndicat ne fera pas ?

- La morale.
- Il n'a pas un local central (= il doit être partout).
- Il n'achète pas des terres forestières pour les entretenir.
- Il n'est pas principalement un lieu d'actions concrètes.
- Il ne fait pas à la place de (principe de subsidiarité).
- Il ne conduit pas des actions là où des structures existantes et amies le font déjà.
- Il n'a pas vocation à être au dessus de l'ensemble.
- Il n'est pas un service client pour des usagers ou des bénéficiaires.
- Il n'utilise pas les moyens qu'il critique.
- Il ne vend pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué...
- Il n'institue pas une bureaucratie rigide qui étouffe tout hétérogénéité → 1 seul modèle ne doit pas prévaloir.



Écrire ce pourquoi le Syndicat existe ? On n'est pas arrivé à un texte abouti qui, au demeurant, semble encore un peu prématuré.

1 On est globalement d'accord avec la plateforme de la Montagne limousine de 2014



Propositions pour une plateforme commune de la Montagne limousine

par des habitants et des élus des communes de Bugeat, Fumouillet, Face-la-Montagne, Felletin, Gerdouze, La Nouaille, La Villehoubert, Nanteuil, Peyrevalade, Pignatelle, Riomport, Riomport-de-Nouaille, Saint-Martin-Château, Saint-Sébastien et Tarnac, que l'approche des élections municipales 2014 a incité à cette prise de parole commune.

Pourquoi deux différences et tout ce qui vise à les réduire. Les communes rurales de la Montagne limousine partagent une condition commune. D'une part, elles forment un territoire singulier, de l'autre elles sont confrontées pour le présent au moins et à long terme à la même situation économique et sociale. Elles ont, de plus, des intérêts communs en ce qui concerne la préservation de leur territoire, de leur patrimoine, de leur identité, de leur qualité de vie, de leur cadre de vie, de leur cadre de vie, de leur cadre de vie.

Pour conclure :
- La commune de Face-la-Montagne, seule à être intercommunale en Limousin, a le statut de commune déléguée au sein de la communauté de communes intercommunales adhérentes. Si c'est le territoire administratif qui importe, elle est isolée.
- La loi de réorganisation des communes (loi n° 2010-1317) permettra-t-elle de réunir dans une commune nouvelle les communes de Face-la-Montagne et de Saint-Martin-Château, ce qui permettrait de constituer une commune nouvelle dotée de tous les services publics ?
- La PNF qui, 10 ans après sa création, cherche encore sa voie, entre compromis et manque d'ambition, n'a pas encore trouvé la voie longue pour faire reconnaître l'existence et le statut des habitants.



2 On part d'une première proposition

1. La forêt, l'eau, l'énergie sont des ressources communes et les éléments incontournables d'un bien vivre ici, pas des capitaux destinés à l'export.

Pour des commissions locales sur l'eau et la forêt qui définissent à l'échelle de chaque commune l'intérêt commun en matière de massif forestier, de gestion de la ressource, de préservation des espaces sensibles, des équilibres micro-écologiques et des sols.

2. Débloquent l'accès aux moyens de production et au foncier bâti et non-bâti.

Obtenir plus de capacité locative à prix abordable et libérer les terres et les bâtis laissés vacants depuis trop longtemps. Défendre les usagers et les producteurs face aux contradictions inhérentes à la propriété privée et son régime d'abus.

3. Construire et défendre des infrastructures locales autonomes aux mains des habitants et pas des multinationales. Pour un service public local intégral.

- Appuyer toute démarche pour repenser localement la question des infrastructures de communication, des transports en commun, de la distribution des denrées, de l'eau potable, de la production et de la distribution de l'énergie, de l'accès au soin sous toutes ses formes, à l'instruction, à la transmission de la mémoire collective, et à la formation tout au long de la vie...

- Défendre ce qu'il reste de services publics d'État en ces matières en lien avec les travailleurs du rail, des postes, de l'électricité, de l'éducation ainsi que ceux des autres entités territoriales...

4. Ne plus être seuls face aux ordonnances de l'État, à la pression économique et aux violences systémiques.

- Mettre en place une veille sociale sur la Montagne qui permette de réagir comme force collective aux manifestations de la raison d'État, aux abus de pouvoir administratifs, au détournement de l'intérêt public, au clientélisme, aux discriminations...

- Réunir les conditions techniques et politiques pour une libre organisation des producteurs selon leurs propres désirs et les besoins locaux et non selon les « impératifs du marché » ou la normalisation galopante.

5. Il n'y aura pas d'expulsion sur la Montagne Limousine. Droit d'Asile Local Inconditionnel.

- Que toute personne, quelque soit son origine ou sa situation légale puisse trouver asile ici si elle en exprime le désir, et que nul ne soit forcé par qui que ce soit de quitter la Montagne en raison seulement de son origine, de sa couleur, de son genre, de sa religion ou de son statut légal.

6. Construire de manière transversale, et depuis en bas, les moyens d'un pouvoir populaire ancré sur nos territoires de vie, en lien et en solidarité avec toute dynamique similaire dans la région, en France et dans le monde.

1. Se donner les moyens / y compris de se remettre en question.

7. Se doter des moyens financiers, matériels et des ressources intellectuelles et sensibles, sans lesquels un tel pouvoir ne saurait exister, perdurer, se renouveler, se mettre en question.

Nous ne serons pas les damnés d'un monde qui n'en finit plus de s'effondrer. Les gouvernements se succèdent, et tout se resserre encore, chaque pan de la vie apparaît de moins en moins praticable. Il nous semble qu'il est temps de porter les espoirs ailleurs. Il y a déjà dans la résistance à l'expulsion d'amis exilés, dans certains liens entre voisins, ou dans la mise en commun de réflexions ou de moyens matériels, une texture qui dessine d'autres horizons que la gestion marchande de toute chose, ou une simple "fin du monde". Peut être il y a-t-il là des possibles formes de vie; désirables; où nous compterions les uns sur les autres et où prendrait forme un avenir commun pour et avec ce territoire. Cela ne se fera certainement pas sans heurts, mais l'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de redonner un sens juste, dans l'époque, à ce que peut vouloir dire "bien vivre" et de tenir ce que cela implique.

3 D'autres proposent une autre formulation

4 On en arrive à une autre formulation qui reste inaboutie et qui sera à reprendre (peut-être complètement !)

• S'organiser à partir d'une nouvelle compréhension du territoire

La forêt, l'eau, l'énergie sont des ressources communes et les éléments incontournables d'un bien vivre ici, pas des objets de spéculation. Nous formerons des commissions locales sur l'eau et la forêt qui définissent à l'échelle de chaque commune l'intérêt commun en matière de massif forestier, de gestion de la ressource, de préservation des espaces sensibles, des équilibres micro-écologiques et des sols.

• Débloquent et faciliter l'accès aux moyens de production et au foncier bâti et non bâti.

Obtenir plus de capacité locative à prix abordable et libérer les terres et bâtis laissés vacants trop longtemps. Défendre les usager-es et producteurs et productrices face aux contradictions et abus de la propriété privée et aller vers des usages communs.

• Pour l'accès à des conditions de vie dignes et justes.

Nous appuierons toutes démarches des habitants et habitantes visant à améliorer ou préserver la proximité et la qualité des services et biens communs. Nous soutenons et défendons l'accès inconditionnel aux soins, aux moyens de communication, à l'éducation, à l'eau et à l'énergie, aux denrées alimentaires et à des formes de solidarité matérielles ou symboliques. Par ailleurs, nous défendons ce qu'il reste de service publics d'état, en lien avec les travailleurs et les travailleuses; du rail, des postes, de l'électricité, de l'éducation ainsi que ceux des autres entités territoriales.

• Ne plus être seuls face aux violences du système économique et de l'État.

Nous mettrons en place une veille sociale et juridique sur la Montagne pour permettre de réagir comme force collective aux décisions d'état, aux abus de pouvoirs administratifs, aux détournements de l'intérêt public, au clientélisme et aux discriminations. Nous nous efforcerons de réunir les conditions techniques et politiques pour qu'émerge par exemple une libre organisation de producteurs, selon leurs propres désirs et les besoins locaux et non selon les « impératifs du marché » ou la normalisation galopante.

• Plateau terre d'asile.

Il n'y aura pas d'expulsions sur la montagne limousine ! Nous nous donnerons les moyens d'une réelle hospitalité et nous accueillerons toute personne, quelle que soit son origine ou sa situation légale si elle en exprime le désir. Nous ferons en sorte que nul ne soit forcé de quitter la Montagne en raison seulement de son origine, sa couleur, son genre, sa religion ou son statut légal.

• Pouvoirs populaires.

Reprendre en mains nos vies ensemble et permettre que les coutumes, usages et solidarités exprimées perdurent coûte que coûte. Nous nous doterons des moyens matériels et des ressources intellectuelles et sensibles, sans lesquels un tel pouvoir ne saurait exister, perdurer, se renouveler et se remettre en question. Et nous tisserons les liens pour que des échanges et coopérations aient lieu, avec des territoire qui à travers le monde s'organisent face aux mêmes problématiques.

QUELQUES RETOURS DES GROUPES DE TRAVAIL DU « SYNDICAT »

GROUPE JURIDIQUE

Nous étions 6, mais une ou deux personnes nous ont déjà fait part de leur intérêt pour nous rejoindre par la suite.

Différents besoins ont été identifiés, notamment au travers de sollicitations qui nous ont été faites informellement aux unes et aux autres :

- comprendre et obtenir ses droits (aides sociales par exemple), se défendre,
- soutien administratif et juridique aux migrants,
- soutien dans le cadre de conflits avec des services de l'État,
- soutien aux luttes en cours sur différents sujets,
- anti répression,
- soutien administratif à des agriculteurs en difficulté,
- soutien juridique dans le cadre de conflits avec des employeurs,
- soutien dans le cas d'arnaques commerciales,
- soutien aux victimes d'abus (de différentes natures).

L'enjeu de ce groupe serait de proposer des temps de permanences administratives / juridiques ouvertes à toutes et tous, de mettre en commun nos ressources, expériences et compétences, s'assurer d'avoir connaissance de ce qui s'est fait et pourrait servir à d'autres dans des cas similaires, mettre en lien avec des professionnels (juristes / avocats) quand c'est nécessaire.

Il nous semble nécessaire de bien se renseigner sur ce qu'il existe déjà en terme de soutien spécifique afin de pouvoir orienter vers l'existant et / ou venir en complément.

**DANS UN PREMIER TEMPS
NOUS ENVISAGEONS
DEUX PERMANENCES PAR
MOIS, OÙ DEUX D'ENTRE
NOUS (À MINIMA)
SERAIENT PRÉSENTS
POUR ACCUEILLIR LES
PERSONNES,
COMPRENDRE LEUR
SITUATION ET VOIR CE
QU'IL EST POSSIBLE DE
FAIRE POUR LES AIDER.**

Nous avons plutôt imaginé des rencontres individuelles pour l'instant mais la piste de temps collectifs pour analyser ensemble les besoins et tenter d'y répondre nous intéresse aussi (cf. retour du voyage en Catalogne où les problématiques de logement sont traitées en assemblées).

L'idée serait d'être en alternance une fois par mois dans des mairies ou lieux publics neutres sur les communes du Plateau qui le souhaitent, et l'autre permanence mensuelle dans un lieu fixe (la Renouée a été sollicitée, Le Constance Social Club pourrait aussi être un lieu adapté par la suite).

Les permanences auront lieu les 1^{er} et 3^e vendredi du mois de 10h à 16h. Une fois par mois le midi de la permanence sera consacré à une réunion du groupe.

Un premier jet de courrier aux communes va être fait qui pourra se décliner en tracts / affiches / annonces radio-phoniques pour informer largement de cette proposition. Nous sommes attentifs à la nécessité (et lucides concernant la difficulté) de porter une attention à ce que ces permanences soient le plus ouvertes possible à tous les habitants et pas seulement ceux de nos réseaux habituels. Pour l'instant ces permanences seront uniquement bénévoles mais il n'est pas exclu que nous cherchions des moyens de rémunérer une partie du temps passé par ceux qui en auraient besoin pour pouvoir passer plus de temps à donner de leurs compétences dans le domaine ainsi que les quelques frais type ligne téléphonique par exemple. Ont été évoquées des aides publiques liées à la disparition (et numérisation) des services publics, des fonds privés, des subventions par l'entrée « écrivain public », des participations éventuelles de structures associatives locales financées dans le cadre des EVS Espaces de Vie Sociale – CAF)... autres idées bienvenues !

Ce groupe pourrait aussi creuser des sujets qui font vraiment problème au-delà des demandes d'aide individuelles (par exemple l'accès à la prime d'activité via la CAF qui semble être souvent très compliqué alors que c'est un droit) et faire remonter / rendre public les dysfonctionnements et abus.

Nous sommes aussi preneurs de contacts d'avocats / juristes compétents (généralistes ou spécialisés) et de tout autres contacts utiles. Le groupe est ouvert à d'autres personnes qui auraient la capacité et l'envie de donner des coups de main.

Contact : 06 84 14 64 89

GROUPE EAU

Réuni le mercredi 23 janvier, le groupe continue à accueillir de nouvelles personnes. Aucune décision n'a été prise à part continuer à s'informer.

La comcom Creuse Grand Sud propose aux communes membres de délibérer pour le report du transfert de la compétence Eau à 2026. Dans les autres comcom : le groupe doit s'informer. La commune de Nedde prévoit la suppression de 12 captages d'eau sur 14, ce qui semble une erreur. Vincent Magnet («spécialiste» de l'environnement) et Thomas Flour (employé communal chargé de l'eau à Faux-la-Montagne) nous présentent le système institutionnel français sur l'eau en général et sur «l'eau-réseau» en particulier. Des entités publiques utiles comme celles du Département, qui venaient en conseil technique et aide matérielle aux communes, sont en train d'être supprimées. Ces services seraient bientôt fournis par des bureaux d'études privés (ex. : prêt de «préleveurs automatiques» pratiques pour répondre aux exigences de l'ARS).

Besoin de se former une culture de l'eau, de «renforcer la communauté de l'eau». Besoin de se forger des arguments collectifs face à des réponses comme «la compétence est transférée à la comcom, et alors ?» (réponses que nous avons eues).

Le groupe va inviter des personnes compétentes sur certains aspects de la gestion de l'eau, pour de prochaines réunions et prendre des infos sur les transferts de la compétence dans la comcom VMM. Dans les comcoms Portes de Vassivière et Creuse Sud Ouest : a priori, report à 2026.

Contact : 07 70 18 20 32

GROUPE BIENS VACANTS



Un petit groupe de huit personnes s'est réuni le jeudi 24 janvier pour réfléchir à la rédaction d'une brochure pédagogique et pratique destinée à présenter les différents moyens d'action qui existent pour ne pas laisser des logements vacants, des maisons vides ou des terres en friche sur notre territoire. Comment faire pour les récupérer ? Les rendre à un usage ? Les mettre à disposition de collectivités, de structures ou de particuliers ?

Nous avons élaboré le sommaire de la brochure (vous le trouverez ci-contre). Si vous êtes intéressés pour participer à sa rédaction, que vous connaissiez déjà le sujet ou non, si vous êtes prêts à effectuer des recherches complémentaires, aller interviewer des personnes qui puissent témoigner de ce qu'elles ont déjà fait en la matière, ou encore si vous voulez réaliser des photos qui pourraient illustrer la brochure, prenez contact avec le groupe. Merci de faire part de votre éventuel intérêt rapidement (ou faire passer l'info auprès de personnes qui pourraient être intéressées).

L'objectif serait de terminer cette brochure pour l'été et de la présenter au moment d'un évènement à imaginer autour de cette thématique.

SOMMAIRE

Introduction : De quoi parle-t-on ? Positionnement politique général (Logements vides, ça suffit !)

Première partie :

1/ Etat de la vacance sur le Plateau de Millevaches (chiffres, %, importance, types de vacance, etc.)

2/ Comment repérer la vacance ? (Recensement, cadastre, SPANC, Atelier de géographie populaire, enquêtes de voisinage...)

Deuxième partie : Des procédures possibles pour récupérer l'usage de ces biens

1/ Les biens sans maître : Aspect technique et juridique / Témoignages

2/ La reconnaissance d'abandon manifeste : Aspect technique et juridique / Témoignages

3/ L'expropriation pour cause d'utilité publique : Aspect technique et juridique / Témoignages

4/ La procédure de récupération de terres agricoles en friche : Aspect technique et juridique / Témoignages

5/ L'occupation et le squat : Aspect technique et juridique / Témoignages vécus

Ressources locales et nationales (bibliographie, sites, lois, textes, adresses, contacts...).

Contact : 05 55 64 58 29

GROUPE AGRICULTURE

Nous étions un petit nombre le 23 janvier 2019, dont trois personnes venues d'Ariège présenter leur Groupement Foncier Agricole Mutuel « La Tontinette ». Nous avons commencé par un tour de présentations qui a permis, outre de mieux se connaître, de rappeler quelques informations importantes concernant la paysannerie.

Marc nous a rappelé qu'il a commencé à devenir paysan avant la PAC, avant la réforme d'orientation agricole de 1992, avant la conditionnalité des aides...avant que les produits de nos fermes ne valent plus grand-chose économiquement parlant.

Il a également raconté l'expérience de Droit Paysan, regroupement national informel qui débute dans les années 2000, en marge des syndicats mais sur des recherches de droits fondamentaux pour les paysan.ne.s. Dans ce cadre-là, les paysan.ne.s réfléchissent entre autre à l'accès au foncier, démarrent des recherches de biens-vacants et leurs modalités de reprise, squattent des terres, etc. Les archives, et notamment LA CHARTE de DROIT PAYSAN est disponible si ça vous intéresse.

Au travers ces différents récits, cela a été l'occasion d'aborder les missions de la SAFER, comment ses pratiques ont évolué par rapport à sa mission initiale de régulation du foncier agricole. Nous avons également parlé de Terre de Liens, grosse machine devenue tentaculaire dont les antennes locales peuvent encore être des interlocuteurs potables mais dont les organes nationaux (Foncière et Fondation) sont opaques et n'incluent pas de paysan.ne.s dans leur C.A.

Monsieur le maire nous a parlé des biens-vacants de sa commune de La Villedieu, raconté l'histoire de Greg à la Baraque (installation d'un maraîcher vivrier sur des terres reprises par la mairie à la CNP Assurances, filiale de la Caisse des dépôts et consignations). Il a été dit que les gens de la Villedieu vivent assez mal le fait que la commune n'ait plus de biens (état de fait lié à une histoire ancienne et cocasse).

Enfin, et pour rentrer dans le vif du sujet, Karim, qui veut s'installer avec Hélène et d'autres gens, pose certaines des questions qui vont nous occuper avec le GFA mutuel La Tontinette:

- Comment être rejoignables?
- Comment ne pas être propriétaires (quels montages administratifs imaginer) ?
- Comment imaginer des fermes qui ne soient pas carriéristes, familiales, entrepreneuriales ?
- Quel lien à la ferme imaginer pour pouvoir penser la transmission dès la constitution ?

LA TONTINETTE

La Tontinette a été imaginée après la visite à des camarades du Pays basque qui ont monté en 1984 le GFA mutuel Lurra (qui s'est transformé depuis en LURZA INDIA société à commandite par actions) afin de soutenir en Pays basque principalement des installations hors-cadre familial et maintenir agricole la « terre nourricière » (versus le tourisme). Aujourd'hui il y a 3000 souscripteurs dans le Pays basque et au moins une trentaine de paysan.ne.s install.e.s.

En Ariège, l'idée germe de se doter d'un outil local pour pouvoir installer des paysan.ne.s qui n'auraient pas autrement les moyens de le faire : « Nous rêvons à l'époque de constituer une force foncière en dehors des prêts bancaires et qui nous légitime comme interlocuteurs « sérieux » auprès de la SAFER pour la forcer à reprendre davantage son rôle de régulation (notamment en faisant provision de terres agricoles dans le but d'installer des agriculteur.trice.s). »

La Tontinette naît de dons initiaux importants qui permettent de « lancer la machine » et d'acheter deux fermes, une pour le maraîchage, une pour l'installation de deux bergères.

Le choix du GFA mutuel a été fait parce que c'est un modèle connu dans le monde agricole, facilement appropriable par des potentiel.le.s preneurs de parts. Le GFA se dote de statuts particuliers et particulièrement restrictifs notamment concernant la transmission des parts, l'héritage, la revente des parts, etc. Le caractère mutuel implique qu'une personne = une voix, indépendamment du nombre de parts détenues (nombre qui a été d'ailleurs limité à 20).

La Tontinette se dote d'une charte qui souhaite que le GFA ne soit pas simplement un outil administratif mais bien la forme financière que prennent des solidarités paysannes déjà à l'oeuvre. Ainsi, dans le cadre de la Tontinette, il n'est pas rare de voir des chantiers collectifs s'organiser, notamment pour soutenir de facto les installations permises par la Tontinette.

Le processus est long car beaucoup de questions émergent :

- Pourquoi simplement des terres agricoles sans bâti ?
- Quels loyers impose la Tontinette à ses locataires paysan.ne.s ? (aujourd'hui les fermages ne couvrent que les frais de fonctionnement de la Tontinette).
- Comment véritablement séparer la propriété de l'usage sans mettre en péril les paysan.ne.s en fin de carrière, tout en assurant la reprise aisée d'une ferme ?
- Quid des bâtiments d'habitation ?
- Quid des bâtiments agricoles ?
- Et enfin, quid du contrôle ? c'est à dire, qui peut soumettre un projet à la Tontinette ?

Aujourd'hui, dans le cadre du Plateau, il apparaît que ce sont ces derniers points qui ont soulevé le plus d'interrogations, notamment dans la perspective de monter un tel outil localement.

En effet, à plusieurs égards, la Tontinette détone : il est clairement signifié aux preneurs de parts que leur participation relève (bien que cela soit absent du droit français) du don. La Tontinette a tenté de verrouiller au maximum les retours sur investissements.

La Tontinette ne fait pas de différence entre une agriculture vivrière et une agriculture qui ferait de l'argent; à ce titre tous les projets sont étudiés à égale importance.

La Tontinette refuse d'être un énième organe de contrôle. Cette absence de contrôle implique néanmoins une base de confiance qui fabrique peut-être une sélection affinitaire.

La Tontinette n'achète pas de bâti, parce qu'elle ne roule pas sur l'or et veut que cela serve au plus grand nombre. Mais cela questionne sur la viabilité des solutions qu'elle propose. Alors, la construction des différents projets est vue au cas par cas, en fonction des besoins, des urgences, etc.

La Tontinette, parce que c'est un GFA, ne peut pas recevoir de dons de personnes morales. Et souhaite privilégier des personnes assez proches géographiquement. Cela peut constituer une force, mais au bout d'un moment... « Bah, y a plus de thunes ! »

POUR FINIR, TOUT LE MONDE S'ACCORDE SUR LE FAIT QUE LE PLUS DUR N'EST PEUT-ÊTRE PAS DE TROUVER DES TERRES, NI DE LES ACQUÉRIR, MAIS DE TROUVER DES PERSONNES MOTIVÉES POUR S'INSTALLER PAYSANS OU PAYSANNES HORS DE CADRES PERMETTANT LA CONSTITUTION D'UN CAPITAL PERSONNEL.

Quel outil imaginer pour le Plateau qui réponde au besoin d'installer davantage de paysan.ne.s et qui soit adapté aux envies et conceptions des habitant.e.s ?

Contact : 07 83 40 34 46

PROSPECTIVE ET RÉSILIENCE

SE PRÉPARER COLLECTIVEMENT AUX CHANGEMENTS EN COURS

Le récit dominant de nos sociétés sur la linéarité de l'histoire : croissance, progrès, développement... n'est pas tenable, ni même souhaitable. C'est autour de ce constat et des fissures déjà nombreuses de notre environnement naturel et social, ainsi que des thèses d'un effondrement systémique proposé par cette nouvelle discipline nommée collapsologie, que nous nous sommes réunis pour échanger.

Pendant deux heures nous avons échangé sur la vision et le ressenti de chacun, puis nous avons (trop) rapidement divisé le sujet en 5 grandes thématiques et y avons réfléchi à tour de rôle par petit groupe.

L'idée de cet atelier était avant tout de partager et de relier ceux qui avaient traversé ou étaient en train

de traverser cette prise de conscience. Les pistes futures de ce groupe sont multiples et à toutes les échelles (personnelle, collective, communale, syndical de la montagne) : réfléchir sur des actions vers une plus grande autonomie, définir des formes de résistances, réfléchir sur la diffusion de cette « nouvelle » lucidité et son accompagnement, débattre de la forme comme du fond de l'idée d'effondrement et des récits de suites possibles, échanger autour de nos angoisses mais aussi de nos envies d'expérimentations sur ce qui nous apparaît non pas urgent mais essentiel. En ce sens l'idée de syndicat comme possibilité d'une meilleure organisation solidaire de la vie sur le territoire paraît non comme souhaitable mais essentielle.

Contact : pierre.hoezelle@gmail.com

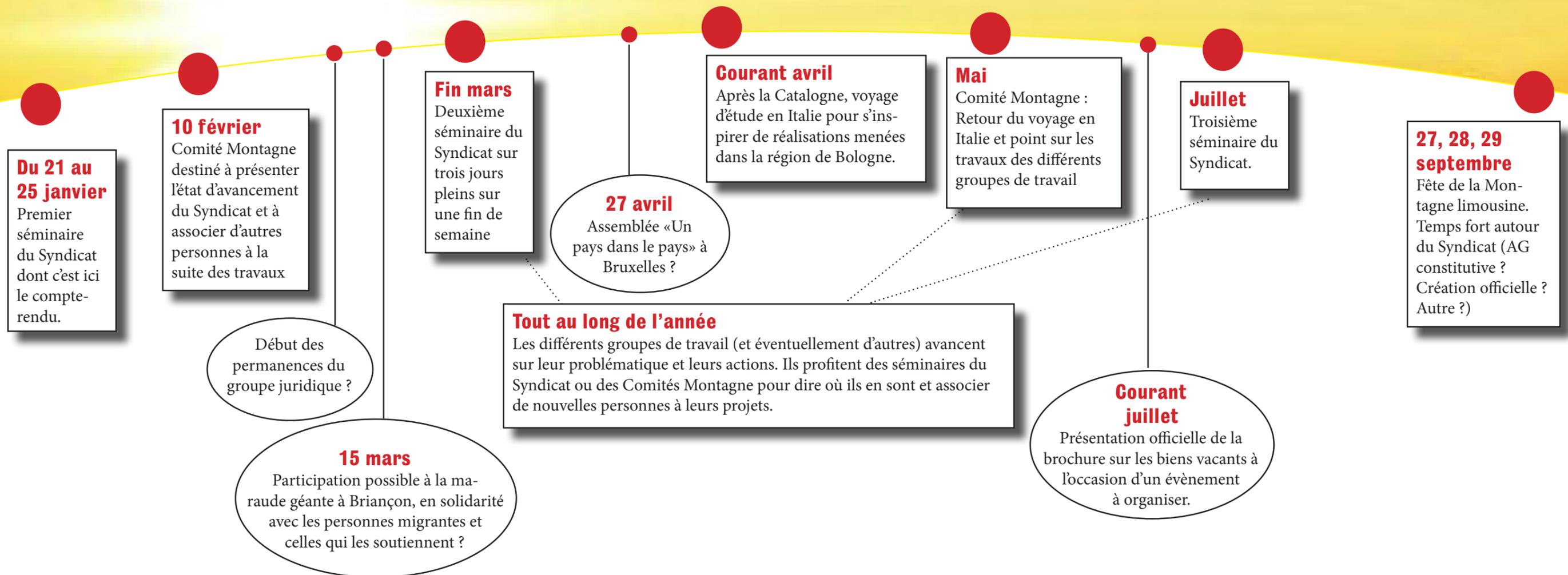
ET D'AUTRES GROUPES...

SE SONT ÉGALEMENT RÉUNIS LORS DE LA SEMAINE DU 21 AU 25 JANVIER :

- LE GROUPE MIGRANTS
- LE GROUPE MÉDIAS DU PLATEAU (RADIO VASSIVIÈRE, TÉLÉ MILLEVACHES ET IPNS)

Quelles sont les prochaines étapes ?

Programme indicatif et sujet à modification...



Le syndicat c'est aussi ça !

La semaine de travail du Syndicat a été rendue possible par des contributions en nature. Notamment, merci à Chantal, Jackie, Nicole, Pol, Mara, Natacha, Emma, Sophie et le Pain Levé pour la fabrication des repas et / ou les dons de nourriture...